



Usage spécialisé ou usage courant des désignations de la maladie mentale dans le discours des non-spécialistes : le cas des termes autisme et hystérie

CAROL-ANN ROUILLARD

Université du Québec à Trois-Rivières
Carol-Ann.Rouillard@uqtr.ca

— RÉSUMÉ

Le concept de maladie mentale, propre à chaque peuple, est créé dans le but de nommer et catégoriser les comportements considérés comme anormaux sur le plan du comportement individuel (Foucault, 1972). Si les spécialistes de la psychiatrie se sont attardés à analyser et décrire ces comportements par le biais de l'identification de nombreuses maladies mentales, l'emploi de ces termes n'est plus réservé aux spécialistes. De nombreux termes issus de la psychiatrie sont entendus et utilisés par les locuteurs non spécialistes du domaine. Ce texte vise à contribuer à l'avancement des connaissances concernant l'appropriation des termes relatifs à la psychiatrie par les locuteurs non spécialistes. Il s'agit plus précisément de voir comment les critères de thème principal abordé dans le document et de technicité peuvent contribuer à situer la progression de ces termes sur le continuum de progression vers l'usage courant. Les termes *autisme* et *hystérie* sont utilisés pour démontrer la pertinence de ces deux critères et ainsi analyser des éléments permettant de distinguer les emplois qui sont près de la psychiatrie, c'est-à-dire ceux relevant de l'usage spécialisé, des emplois qui en sont plus éloignés, c'est-à-dire ceux relevant de l'usage courant. L'analyse du discours (Maingueneau, 2005) constitue le cadre d'analyse de cette étude.

MOTS-CLÉS

analyse du discours, maladie mentale, discours écrit, représentations, discours spécialisés

— ABSTRACT

The concept of mental illness, specific to each social group, is created in order to name and categorize behaviors considered abnormal in terms of individual behavior (Foucault, 1972). If specialists in psychiatry have focused on analyzing and describing these behaviors through the creation of mental illnesses, the use of these terms is no longer reserved for specialists. Many terms of psychiatry are heard and used by non-experts. This text aims to contribute to the advancement of knowledge concerning the appropriation of terms related to psychiatry by non-specialist speakers. This is specifically to see how the criteria of main theme in the document and technicity can help locate these terms on the continuum of progress towards the common use. The terms *autism* and *hysteria* are used to demonstrate the relevance of these criteria to analyze the elements that distinguish the terms that are close to psychiatry, that is to say those relating to the specialized use, from the terms that are more remote, that is to say, those relating to common usage. The discourse analysis (Maingueneau, 2005) is the analytical framework of this study.

KEYWORDS

discourse analysis, mental illness, written discourse, representations, specialized discourses

1. L'anormalité sociale et la maladie mentale

La vision de la normalité et de l'inusité est propre à chaque peuple qui les conçoit en fonction d'un ensemble de valeurs qui lui sont propres (Paradis, 1992). C'est dans le but d'être en mesure de nommer et, ultimement, pour tenter d'obtenir une certaine sensation de maîtrise sur l'anormalité que le concept de folie a été créé (Foucault, 1972). Le concept de folie a ensuite fait place au concept de maladie mentale, puis de trouble de santé mentale. Bien que les appellations aient changé, elles réfèrent toutes au système de classement dont se dote chaque peuple pour nommer et catégoriser les comportements qu'il considère comme anormaux sur le plan individuel. En ce sens, il témoigne de la vision de chaque communauté à l'égard de l'anormalité. En effet, la maladie mentale est un concept à la fois interprété et construit socialement (Paradis, 1992). L'ancrage social y joue donc un rôle très important (Bélanger, 2001). C'est ce qui explique pourquoi ce qui est considéré comme une maladie mentale aujourd'hui ne l'était pas nécessairement autrefois et ce qui est considéré comme une maladie mentale ailleurs ne l'est pas forcément au Québec.

Chez les Nord-Américains, on assiste depuis une cinquantaine d'années à ce que certains nomment une tendance à la psychiatisation chez les scientifiques du domaine de la santé : la moindre anormalité sur le plan du comportement individuel est catégorisée en termes de maladie mentale (Caplan, 1995; Foucault, 1972; Whitaker, 2010).

1.1. Les non-spécialistes et la maladie mentale

L'emploi de termes relatifs à la psychiatrie n'est cependant pas réservé aux spécialistes. En effet, ces termes sont fréquemment entendus et employés par des non-spécialistes de la psychiatrie dans une foule de contextes de la vie courante. Ces emplois peuvent être assez semblables à ceux faits par les psychiatres. À titre d'exemple, ces termes sont employés pour parler de maladies mentales de façons plus scientifiques (ex. un reportage faisant état des connaissances scientifiques sur une maladie mentale [Dorvil, Kirouac et Dupuis, 2015]) ou pour parler d'une maladie ou des personnes qui en sont atteintes (ex. parler d'une connaissance qui a reçu un diagnostic de schizophrénie [Bélanger, 2001]). D'autres emplois ne conservent plus de lien direct avec la psychiatrie, notamment lorsque les termes qualifient un comportement ou un objet (ex. parler d'« hystérie médiatique » pour critiquer la couverture exagérée d'un événement, employer le qualificatif « bipolaire » pour parler de musique éclectique, etc. [Doury et Mansier, inédit]).

L'emploi de ces termes dans divers contextes de la vie courante témoigne d'une appropriation des termes scientifiques issus de la psychiatrie par des locuteurs non spécialistes. Ainsi, dans les cas d'appropriation les plus manifestes, les termes relatifs à la psychiatrie sont employés comme système de classification de l'anormalité de façon générale (Rouillard, 2016). Alors que la maladie mentale est utilisée en psychiatrie pour classer les comportements anormaux sur le plan individuel, ce système s'étend aux groupes, aux sentiments et aux objets. Or, l'étendue de cette appropriation et le sens attribué aux différents termes utilisés dans ce système de classement sont des aspects très peu étudiés.

1.2. Les représentations de la maladie mentale

Parmi les travaux portant sur les représentations des non-spécialistes à l'égard de la maladie mentale, nous retenons deux grands courants : le premier est principalement issu de l'anthropologie médicale, centré sur l'étude des représentations de la population à l'égard de la maladie mentale et le second, qui est plus récent, étudie les représentations véhiculées auprès des non-spécialistes de la psychiatrie.

Parmi les recherches portant sur l'analyse des représentations sociales de la population à l'égard de la maladie mentale, plusieurs se sont attardées à la conception que les non-spécialistes se faisaient d'une maladie mentale en particulier. À titre d'exemple, citons les travaux portant sur les représentations de la dépression en Minganie (Bélanger, 2001) ou sur les représentations de personnes atteintes de schizophrénie (Castillo, Lannoy, Seznec *et al.*, 2008) qui se sont concentrés sur la schizophrénie. En ce qui concerne la comparaison entre les représentations sociales de la population et les définitions scientifiques, des travaux démontrent que les critères justifiant l'emploi des dénominations utilisées par les non-spécialistes pour décrire les personnes souffrant de troubles de santé mentale ne réfèrent pas nécessairement aux critères reconnus par la profession médicale (Beiser, Waxler-Morrison, Iacono *et al.*, 1987). Il y a donc une différence entre le sens psychiatrique et le sens courant de ces termes.

Plus récemment, on a cherché à dresser un portrait de l'information transmise à la population via les médias écrits ou les magazines à l'égard de la maladie mentale (Dion, 2011; Dorvil, Kirouac et Dupuis, 2015). On conclut à la présentation d'une image stigmatisante de la maladie mentale. Des Rivières-Pigeon, Gagné et Vincent (2012) ont quant à elles étudié

l'information sur la dépression postnatale dans les magazines destinés aux futurs et nouveaux parents. Il en ressort notamment que la définition présentée ne correspond pas aux écrits scientifiques.

Ces perspectives d'étude ne permettent toutefois pas de connaître le processus entre l'information reçue par les médias et la construction des représentations de la population à l'égard de la maladie mentale. De plus, ces recherches portaient sur les emplois où l'on réfère à la maladie mentale lorsqu'elle est diagnostiquée par des spécialistes de la psychiatrie. Il y avait un vide concernant l'utilisation des termes issus de la psychiatrie dans les divers contextes de la vie courante.

Nos travaux sur la question de l'appropriation des termes par les locuteurs non spécialistes, plus précisément, le processus par lequel celle-ci se manifeste cherchaient à explorer cet aspect (Rouillard, 2016). Il a été possible de démontrer que l'appropriation s'effectue par un détachement de l'usage le plus près de la psychiatrie, l'usage spécialisé, et par une plus grande tendance vers un usage plus éloigné, l'usage courant. Cette progression dans l'usage courant n'est toutefois pas la même pour tous les termes. *Autisme* et *schizophrénie*, par exemple, sont presque exclusivement employés de façon spécialisée alors que les termes *hystérie* et *paranoïa* sont majoritairement – voire presque exclusivement – employés de façon courante pour décrire l'*hystérie*.

1.3. Appropriation des termes issus de la psychiatrie par les non-spécialistes

Dans ce texte, nous verrons les façons dont il est possible de rendre compte de l'appropriation des termes de la psychiatrie dans le discours des non-spécialistes. Plus précisément, nous souhaitons illustrer comment les indicateurs du thème principal du document et de la technicité peuvent contribuer à observer cette progression dans l'usage courant. L'illustration se fera à partir des termes *autisme* et *hystérie*. Ce choix repose sur l'idée que le terme *autisme* est employé fréquemment de façon plus scientifique alors qu'*hystérie* est reconnu comme plus éloigné de la psychiatrie comme l'ont démontré nos travaux de 2016. C'est en nous attardant à l'ensemble des cas d'utilisation de ces termes dans leur discours que nous pourrions atteindre cet objectif. La démonstration de la pertinence de ces deux indicateurs permettra ainsi de voir comment ceux-ci peuvent rendre compte d'une éventuelle appropriation des désignations de la maladie mentale par les non-spécialistes.

L'analyse du discours (Maingueneau, 2005) constitue un outil d'examen tout désigné pour analyser l'appropriation des termes relatifs à la psychiatrie par les non-spécialistes. Comme le lien entre le texte et le contexte dans les discours constitue l'un des principes fondamentaux de l'analyse de discours, cela contribue à motiver le choix de cette discipline pour orienter les analyses du processus d'appropriation des termes issus de la psychiatrie par les locuteurs non-spécialistes. En effet, comme la maladie mentale est inscrite dans un contexte social propre à chaque communauté (Bélanger, 2001; Paradis, 1992), l'analyse des termes qui en sont issus ne peut se faire sans considérer le contexte de leur production.

1.4. *Autisme et hystérie dans les documents écrits*

Dans le but de constituer un corpus qui comprenne une diversité des cas d'emploi des termes *hystérie* et *autisme*, il était important de constituer un corpus composé de discours produits sans contraintes spécifiques de recherches. L'objectif était de sélectionner un discours dont les auteurs n'étaient pas conscients que la production de termes relatifs à la psychiatrie serait analysée afin de s'assurer de recueillir différents types d'emplois des désignations de la maladie mentale : certains formels, plus associés à l'usage spécialisé, et d'autres spontanés, plus susceptibles de relever de l'usage courant. Le choix de documents écrits s'est imposé pour permettre un recensement systématique des formes choisies.

C'est à partir du moteur de recherche d'ICI Radio-Canada qu'il a été possible d'obtenir un nombre suffisant de documents écrits d'une grande diversité (nouvelles, chroniques, blogs, commentaires de citoyens, etc.).

Tous les documents contenant au minimum une occurrence des termes *autisme* ou *hystérie*, ainsi que leurs formes dérivées (adjectifs et noms : *autiste*, *autistique*, *hystérique*), obtenus via le moteur de recherche ont été inclus dans le corpus. Cette procédure a permis de recueillir 248 documents rédigés entre 1995 et 2014 pour un total de 569 occurrences. Le tableau suivant présente la répartition des documents et occurrences selon les termes.

Tableau 1
Répartition des occurrences dans les documents pour chacun des termes du corpus

Termes	Nombre de documents	Nombre d'occurrences	Nombre moyen d'occurrences par document
Autisme	89	396	4,4
Hystérie	159	173	1,1
Total	248	569	2,29

Les documents obtenus sont de nature diverse. Ils ont été classés en s'inspirant du modèle de classification des événements médiatiques proposé par Turbide, Vincent et Kavanagh (2013). Ces auteurs distinguent quatre types de documents : les documents journalistiques, les documents parajournalistiques, les documents citoyens médiatiques et les documents citoyens privés/publics. Le corpus est composé des trois premières catégories de documents puisque les documents citoyens privés/publics, tels que les commentaires sur Facebook, ne sont pas disponibles sur le site web d'ICI Radio-Canada.ca et sont généralement plus difficiles à recenser de manière systématique. Les trois catégories de documents présents dans le corpus sont définies de la façon suivante suivant le modèle de Turbide, Vincent et Kavanagh (2013) :

- 1) les documents journalistiques : tous les documents produits par des professionnels de l'information dans leur créneau traditionnel. Il s'agit principalement d'articles qui relatent une nouvelle;
- 2) les documents parajournalistiques : tous les documents produits par des professionnels de l'information en dehors de leur créneau traditionnel. Il s'agit principalement de documents issus de blogues, de chroniques, de comptes rendus d'émissions ou d'entrevues;
- 3) les documents citoyens médiatiques : tous les documents produits par les citoyens « ordinaires » diffusés médiatiquement. Cette catégorie comprend essentiellement les commentaires rédigés en réaction aux documents journalistiques et parajournalistiques.

Le tableau suivant présente la répartition des documents selon les catégories de documents.

Tableau 2
Répartition des catégories de documents selon chacun des termes du corpus

Termes	Documents journalistiques	Documents parajournalistiques	Documents citoyens médiatiques
Autisme	81	2	6
Hystérie	92	24	43
Total	173	26	49

2. Usage spécialisé et usage courant

Avant de poursuivre, il convient de préciser le processus d'appropriation des termes par les locuteurs non-spécialistes à partir des conclusions tirées des travaux de Rouillard (2016). Cette appropriation s'effectue selon un continuum sur lequel se situent deux pôles correspondant aux deux types d'usage : l'usage spécialisé et l'usage courant. Ceux-ci se distinguent par des différences sur les plans du contexte d'utilisation et de la proximité sémantique avec la psychiatrie.

L'usage spécialisé est celui qui correspond à l'usage le plus près de l'usage fait par les spécialistes de la psychiatrie. Cet usage se manifeste par l'emploi des termes dans des contextes où il est probable qu'un psychiatre s'exprime de cette façon pour désigner la maladie mentale : pour mentionner qu'une personne a reçu un diagnostic ou pour donner de l'information à propos d'une maladie, par exemple. Sur le plan sémantique, on réfère à la maladie, ses causes et ses symptômes comme ceux-ci sont définis en psychiatrie. L'exemple 1 illustre un cas d'emploi du terme *autisme* relevant de l'usage spécialisé.

(1) L'**autisme** est caractérisé par des déficits de la communication et des relations sociales, associés à des comportements répétitifs, stéréotypés. Il touche environ 1 enfant sur 165. (07-fevr-d16-p16-n11)

L'usage courant est l'usage qui témoigne de la plus grande appropriation des termes par les locuteurs non-spécialistes. Cette appropriation se manifeste par l'emploi des termes dans les contextes de communication les plus divers, principalement ceux qui n'ont plus de lien avec la psychiatrie (ex. pour qualifier une foule, une formation politique, etc.). Les personnes, les groupes ou les objets auxquels on réfère n'ont de toute évidence pas reçu de diagnostic médical. De plus, en psychiatrie, une maladie mentale sert à qualifier le comportement d'une personne. Or, dans ces cas plus courants, on ne se limite plus aux individus. Les termes peuvent être employés pour qualifier des objets, des sentiments ou désigner de nouvelles façons de voir le monde. L'exemple suivant illustre un cas d'emploi du terme *hystérie* relevant de l'usage courant.

(2) J'aimerais simplement faire valoir qu'il est un peu trop facile de blâmer « l'**hystérie** » des médias dans cette affaire. (09-nov-d42-sd41-p41-n1)

Les termes employés très fréquemment d'une façon assez semblable à la psychiatrie sont donc très près de l'usage spécialisé alors que les termes marqués d'une plus grande appropriation sont employés davantage de façon courante.

3. Définition psychiatrique d'autisme et d'hystérie

Pour bien comprendre comment les termes peuvent s'éloigner ou non de la psychiatrie sur le plan sémantique, il convient d'abord d'en présenter une brève définition. Voici les définitions de chacun des termes étudiés dans cette recherche tirées de deux dictionnaires de psychiatrie qui présentent chacun l'évolution de la conception des maladies et les différents courants médicaux qui les ont définies.

Autisme

Il s'agit d'une maladie caractérisée par « un mode de pensée désinséré de la réalité extérieure, dans lequel il existe une nette prédominance de la vie intérieure et des tendances à l'abstraction. » (Kipman, Amslem-Kipman, Thurin *et al.*, 2005 : 38). Elle se manifeste par un grand isolement, un besoin d'immuabilité, des stéréotypes gestuels et des troubles du langage chez les personnes qui en sont atteintes (Postel, 2011).

Hystérie

L'hystérie est une « organisation psychique qui se manifeste par un type de personnalité et/ou des troubles variés de l'ordre de la névrose » (Kipman, Amslem-Kipman, Thurin *et al.*, 2005 : 186). La personnalité hystérique (qui peut être un homme ou une femme) est une personne qui démontre une tendance mythomanaïque (tendance au mensonge et à la fabulation) et une propension histrionique (réponses émotionnelles excessives et quête d'attention) (Kipman, Amslem-Kipman, Thurin *et al.*, 2005). Le sens accordé au mot a évolué au fil des siècles, au point où l'existence même de l'hystérie comme maladie mentale est discutée par les spécialistes.

4. Indicateurs de progression dans l'usage courant

Pour rendre compte de la progression dans l'usage courant des termes issus de la psychiatrie, les indicateurs utilisés doivent donc porter sur l'analyse du contexte de production des termes ainsi que leur proximité sémantique (ou non) avec la psychiatrie.

4.1. Thème principal abordé dans les documents

L'analyse du thème principal abordé dans les documents permet d'obtenir des informations sur le contexte dans lequel les désignations de la maladie mentale sont employées. Plus précisément, cet indicateur permet de savoir si le contexte d'utilisation des termes correspond à un contexte dans lequel les termes sont plus susceptibles d'être employés de façon courante ou spécialisée. Il s'agit donc de déterminer dans quels contextes le terme spécialisé autisme et le terme courant *hystérie* sont employés.

Catégories d'analyse

Afin de réaliser une analyse à partir du thème principal abordé dans les documents, une adaptation du classement généralement utilisé par les médias écrits a été effectuée, moyennant quelques mises au point pour obtenir un système de classification adapté au corpus. Nous y avons notamment inclus les documents provenant de blogs et les commentaires de citoyens et avons retiré les catégories « actualités » et « international » puisque celles-ci relèvent davantage d'indications temporelles ou géographiques que d'indications sur le thème abordé. Neuf catégories d'analyse ont été établies.

1) Maladie mentale : documents visant à fournir de l'information ou à sensibiliser les gens par rapport à une maladie – voir exemple 3 – ou qui font état de demandes pour de meilleurs soins ou services (auprès du gouvernement ou auprès d'une foule d'organismes). Le fait d'isoler ce thème permet d'identifier la fréquence à laquelle des désignations de maladies mentales sont employées dans leur contexte d'origine (la « maladie mentale ») ou dans les autres contextes.

(3) Une centaine de personnes ont participé à la traditionnelle marche de l'**autisme** « Un petit pas pour une grande cause » samedi matin à Trois-Rivières (13-avr-d10-p10-n3)

2) Science : tous les documents relatant les résultats de recherches scientifiques – voir exemple 4.

(4) Selon une étude menée aux États-Unis, certains enfants qui ont reçu un diagnostic d'**autisme** en bas âge voient leurs symptômes disparaître totalement en grandissant. (13-janv-d1-p1-n2)

3) Justice et faits divers : ensemble des documents faisant état de situations au cours desquelles la police ou les tribunaux peuvent être appelés à intervenir, et ce, qu'il y ait eu crime ou non. Ces situations peuvent impliquer un accident grave – voir exemple 5 –, une arrestation et/ou un procès.

(5) Mercredi, l'enfant, qui souffrait d'**autisme**, a échappé à l'attention des moniteurs et s'est noyé dans le lac Saint-Joseph. (07-juil-d73-p80-n1)

4) Santé : diversité de documents entourant les enjeux de la santé, qu'il s'agisse de documents visant à informer ou commenter des dossiers tels que les possibles dangers de certains médicaments ou de certaines pratiques d'hygiène – voir exemple 6 –, l'état du réseau de santé, etc. Il s'agit principalement de débats entourant la structure du système ou le comportement des individus. Il n'y a donc pas forcément de lien entre ce thème et la psychiatrie.

(6) Toute cette **hystérie** autour du lavage de mains. Nous ne sommes plus au temps de la grippe espagnole où les conditions d'hygiène étaient hasardeuses comparativement à aujourd'hui. (09-nov-d83-p100-n1)

5) Politique : documents faisant état de discussions gouvernementales, de l'état des relations internationales ou de critiques de la part de groupes à l'endroit des dirigeants ou d'événements relatifs à la politique – voir exemple 7.

(7) Jamais le Québec n'aura été le témoin d'une **hystérie** médiatique grave qui risque de provoquer le renversement du gouvernement provincial légitimement élu par le peuple. (10-nov-d11-p11-n1)

6) Sports : documents faisant le compte-rendu d'événements sportifs – voir exemple 8.

(8) Puis, à la 120e minute, l'attaquant a semé l'**hystérie** parmi les partisans encore dans les estrades avec le but de la victoire, immédiatement suivi d'une réussite de Marouane Chamakh. (12-oct-d13-p12-n1)

7) Arts et divertissement : documents faisant le compte-rendu d'évènements artistiques, d'entrevues réalisées avec des personnalités du milieu ou de nouvelles les concernant – voir exemple 9.

(9) Elvis Presley déclenchait l'**hystérie** dans les années 50, quand il chantait comme, par exemple, au Ed Sullivan Show. (06-dec-d26-p26-n1)

8) Société : cette catégorie comprend tous les textes relatifs à différents enjeux sociaux, quelle que soit leur importance, comme les aliments transgéniques, la montée de l'islamisme, le traitement de l'information, etc. – voir exemple 10.

(10) La coalition Ag Care¹ accuse David Suzuki de se servir de son prestige pour propager l'**hystérie** au sujet de nouvelles technologies qu'elle estime bénéfiques tant pour les producteurs que pour les consommateurs. (99-oct-d45-p45-n1)

9) Autres : documents divers dont le thème principal n'était pas employé suffisamment fréquemment pour constituer une catégorie. Il peut s'agir notamment de technologies ou d'environnement – voir exemple 11.

(11) Le directeur de recherche à l'Institut économique de Montréal, Martin Masse, a pour sa part vivement contesté ce qu'il appelle l'**hystérie** antiautomobile. (06-sept-d35-p34-n1)

Nous croyons que dans les documents contenant le terme *autisme*, on traitera davantage de « maladie mentale » ou de « science ». À l'inverse, dans les documents renfermant le terme *hystérie*, on abordera une foule de thèmes n'ayant pas de lien direct avec la science ou la maladie mentale.

Résultats

Les 248 documents du corpus ont été classés dans l'une des 9 catégories basées sur le thème principal abordé. Le tableau suivant présente la répartition des documents pour chacun des termes.

1. AG Care est une compagnie qui se spécialise notamment dans la production d'équipements agricoles.

Tableau 3

Répartition des documents (%) selon les 9 catégories de thème principal abordé

Termes	Maladie mentale	Science	Justice et faits divers	Santé	Arts et divertissement	Politique	Sports	Société	Autres
Autisme n = 89	50,0	18,2	9,0	4,5	3,4	6,7	3,4	4,5	1,1
Hystérie n = 159	0,0	0,0	10,1	5,7	8,3	21,8	25,2	13,2	16,4

Usage spécialisé

On remarque d'emblée que le terme *autisme* est employé principalement lorsqu'il est question de « maladie mentale » ou de « science ». Les documents dans la catégorie « maladie mentale » sont souvent relatifs à des activités de sensibilisation autour de la maladie et de ses symptômes chez les personnes atteintes, des activités de mobilisation pour la demande de meilleurs soins aux enfants souffrant d'autisme ou de débats entourant les causes réelles de la maladie – voir exemple 12.

(12) Un tribunal spécial étudie à Washington l'hypothèse selon laquelle des vaccins seraient à l'origine de l'augmentation de cas d'**autisme** chez les enfants américains. (07-juin-d21-p20-n1)

Le deuxième thème le plus abordé est celui de la « science ». Tel que mentionné auparavant, les documents de cette catégorie font état de recherches visant à augmenter les connaissances entourant les causes de la maladie – voir exemple 13.

(13) Des chercheurs français ont identifié un nouveau gène impliqué dans l'**autisme**. (06-dec-d20-p19-n1)

Dans ces deux types de documents, les désignations de la maladie mentale sont plus susceptibles d'être employées en référence à la maladie en elle-même ou à des personnes ayant reçu un diagnostic de maladie mentale.

Usage courant

Le terme *hystérie* est employé dans une grande variété de documents. Toutefois, aucune occurrence n'a été documentée dans les documents des catégories « maladie mentale » et « science », et très peu de documents abordent la « justice et faits divers ». Les deux catégories les plus employées sont les « sports » – voir exemple 14 – et la « politique » – voir exemple 15 –, catégories dont les thèmes sont assez éloignés de la psychiatrie.

(14) Puis, à la 120e minute, l'attaquant a semé l'**hystérie** parmi les partisans encore dans les estrades avec le but de la victoire, immédiatement suivi d'une réussite de Marouane Chamakh. (12-oct-d13-p12-n1)

(15) Il y a 35 ans, soit le 24 juillet 1967, le général de Gaulle lançait du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal son fameux « Vive le Québec libre! », provoquant à la fois l'**hystérie** chez certaines et la colère chez les autres, mais marquant définitivement l'histoire du Québec. (02-juil-d29-p28-n1)

« Justice et faits divers »

Il convient de glisser quelques mots sur la catégorie « justice et faits divers » qui compte des proportions relativement semblables de documents pour les termes *autisme* (9,0 %) et *hystérie* (10,1 %). Des travaux démontrent que la majorité des termes employés dans ces documents sont employés de façon spécialisée. Toutefois, cette catégorie constituerait une catégorie menant vers une plus grande appropriation des termes par les locuteurs (Rouillard, 2016).

Bilan

Le fait que le terme spécialisé *autisme* soit majoritairement employé lorsque les thèmes de la « maladie mentale » ou la « science » sont abordés témoigne donc d'une plus grande proximité entre ces thèmes et l'usage spécialisé. À l'inverse, l'emploi de termes dans diverses catégories qui n'ont pas de lien direct avec la science ou la psychiatrie, comme c'est le cas pour le terme courant *hystérie*, illustre le fait que l'appropriation des termes relatifs à la psychiatrie se manifeste par l'emploi de ces termes dans une foule de contextes de la vie courante. En effet, les événements sportifs et artistiques, par exemple, sont moins propices à l'échange d'informations de nature médicale. L'indicateur du thème principal abordé dans le document permet donc de recueillir des informations sur le contexte d'utilisation des termes relatifs à la psychiatrie.

4.2. Critère de technicité

Ce critère basé sur l'analyse des occurrences vise à évaluer la proximité sémantique (ou non) avec l'emploi en psychiatrie. Il est basé sur le principe même du terme « technique », employé comme adjectif, défini de la façon suivante : « [q]ui appartient à un domaine particulier, spécialisé, de l'activité ou de la connaissance. Spécial. Mots, termes, expressions techniques, qui ne sont employés que par des spécialistes » (Rey, 2015 : 2516). Cet indicateur vise donc à vérifier si les occurrences sont employées de la même façon par les locuteurs non-spécialistes que par les spécialistes de la psychiatrie.

Catégories d'analyse

Les occurrences peuvent donc être de deux types : « technique » et « non technique ». Pour distinguer les cas d'emplois « techniques » des cas d'emplois « non techniques », différents indices cotextuels peuvent être étudiés. Les collocations fournissent beaucoup d'informations en ce sens : la mention d'un diagnostic médical, la référence à un spécialiste de la psychiatrie, une fondation et un organisme associé à la maladie mentale constitue des indices d'emplois « techniques ». À l'inverse, l'absence d'indices d'emplois « techniques » ou l'emploi de collocations impliquant une modification des restrictions sélectionnelles² constituent des indices d'emplois « non techniques ». Les modifications des restrictions sélectionnelles peuvent se manifester de différentes façons, notamment :

-modification dans le choix des verbes (*souffrir* et *être atteint* font place à des verbes comme *semer* ou *jeter* qui ne réfèrent plus à la maladie);

-emploi des termes pour qualifier autre chose que des personnes (des choses, un état émotionnel, etc.);

-création de nouveaux concepts (ex. *autisme stérile*; *hystérie médiatique*).

Les exemples 16 et 17 constituent des exemples d'emplois « techniques » alors que les exemples 18 et 19 constituent des exemples d'emplois « non techniques ».

(16) Ces jeunes n'avaient plus de problèmes d'expression, de communication, de reconnaissance des visages ou de socialisation, problèmes qui caractérisent l'autisme. (13-janv-d1-p1-n4)

2. Les restrictions sélectionnelles des termes conditionnent les possibilités de sélection des unités pouvant être employées avec l'unité analysée.

(17) Au XIXe siècle et au début du XXe, les femmes ne pouvaient pas occuper des postes de pouvoir pour des raisons de santé. On disait que les femmes étaient atteintes d'une hystérie mensuelle provoquée par des vapeurs utérines, ce qui leur inhibait leur raison. (13-sept-d79-p92-n1)

(18) La portion en question est prononcée par le rappeur de Caroline du Nord J. Cole qui collabore à la pièce. J. Cole y scande qu'il est « artistique » alors que ses rivaux sont « autistes, retardés ». (13-juil-d17-p17-n3)

(19) Toute cette hystérie autour du lavage de mains. Nous ne sommes plus au temps de la grippe espagnole où les conditions d'hygiène étaient hasardeuses comparativement à aujourd'hui. (09-nov-d83-p100-n1)

Suivant la logique selon laquelle la catégorie « technique » est associée à l'usage spécialisé, *autisme* devrait compter une bonne proportion d'occurrences dans cette catégorie. À l'inverse, si les emplois « non techniques » témoignent d'un usage courant, on devrait trouver une bonne part des occurrences du terme *hystérie* dans cette catégorie.

Résultats

Chaque occurrence a donc été classée en fonction de son emploi, c'est-à-dire « technique » ou « non technique ».

Tableau 4

Répartition des occurrences de chacun des termes selon le critère de technicité

Termes	Nombre d'occurrences techniques (%)	Nombre d'occurrences non techniques (%)
Autisme n = 396	99,2	0,8
Hystérie n = 173	2,9	97,1

Les résultats sont clairs pour chacun des termes : *autisme* est employé presque exclusivement de façon « technique » (99,2 % des occurrences) alors qu'*hystérie* est employé presque exclusivement de façon « non technique » (97,1 % de ses occurrences).

Bilan

Parce qu'ils dénotent d'une proximité sémantique avec la psychiatrie, les emplois « techniques » d'un terme témoignent d'une plus grande association du terme avec l'usage spécialisé alors que les emplois « non techniques » révèlent un éloignement sémantique avec la psychiatrie, et ainsi, d'un plus grand attachement pour l'usage courant. Le critère de technicité permet de connaître la proximité sémantique des termes avec la psychiatrie et constitue donc un excellent indicateur de la progression dans l'usage courant des désignations de la maladie mentale.

5. La progression dans l'usage courant des termes issus de la psychiatrie

Les termes relatifs à la psychiatrie sont employés par les locuteurs non spécialistes de ce domaine, et ce, dans différents contextes de la vie courante. On assiste à une appropriation des termes par les non-spécialistes dans le but de classer tout comportement ou phénomène considéré comme anormal (Rouillard, 2016). Toutefois, cette appropriation varie d'un terme à l'autre : certains sont plus fréquemment employés d'une façon qui ressemble à l'usage qu'en font les spécialistes, l'usage spécialisé, alors que d'autres en sont plus éloignés et relèvent de l'usage courant. Il s'agissait donc de voir comment il était possible de rendre compte de cette appropriation.

5.1. Les critères analysés

Dans ce texte, nous cherchions à démontrer à partir de quels critères il était possible de vérifier l'appropriation des termes issus de la psychiatrie par les locuteurs non spécialistes en déterminant s'ils sont davantage employés de façon spécialisée ou de façon courante. À partir des termes *autisme* ou *hystérie*, l'un étant associé au pôle spécialisé, l'autre au pôle courant, il est possible de voir comment la combinaison des critères du thème principal abordé dans les documents et de technicité pouvait rendre compte d'un attachement vers un usage ou un autre. Le premier critère analyse le contexte d'emploi des désignations de maladies mentales alors que le second témoigne de la proximité sémantique des occurrences avec la psychiatrie.

L'analyse de documents écrits permet de recueillir une diversité de cas d'emplois de ces deux désignations de la maladie mentale; autant les cas les plus formels que les cas les plus spontanés. Une telle recension s'avère nécessaire pour mesurer l'appropriation réelle de ces termes.

En somme, l'emploi des termes de façon spécialisée se manifeste par l'utilisation de ceux-ci dans des documents abordant les thèmes de la « maladie mentale » et de la « science » ainsi que par des occurrences « techniques ». Dans le cas de l'usage courant, on remarque une utilisation dans des documents abordant des thèmes divers, autres que la « maladie mentale » et la « science », comme c'est le cas pour *hystérie* qui démontre un attachement pour les thèmes du « sport » et de la « politique ». Le fort taux d'emploi « non technique » témoigne également du détachement du sens originel du terme.

5.2. Perspectives

De telles conclusions ouvrent la porte aux analyses visant à situer un plus grand nombre de termes issus de la psychiatrie sur le continuum de progression dans l'usage courant. Élément plus important encore, elles permettent de cibler plus rapidement les termes employés de façon courante pour être à même de savoir quels critères sont utilisés par les locuteurs non spécialistes pour accoler l'étiquette d'anormalité, ces critères étant souvent bien différents de ceux utilisés en psychiatrie (Rouillard, 2016).

RÉFÉRENCES

- BEISER, M., WAXLER-MORRISON, N., IACONO, W. G. et al. (1987). A measure of the “sick” label in psychiatric disorder and physical illness. *Social Science and Medicine*. 25(3):251-261.
- BÉLANGER, Mario (2001) : Les représentations de la « dépression » en Minganie. Une histoire de sang et de sens. *Santé mentale au Québec*. 26(2):537-562.
- CAPLAN, Paula J. (1995) : *They say you're crazy : How The World's Most Powerful Psychiatrists Decide Who's Normal*. Jackson : Addison-Wesley.
- CASTILLO, Marie-Carmen, LANNOY, Virginie, SEZNEC, Jean-Christophe et al. (2008) : Étude des représentations sociales de la schizophrénie dans la population générale et dans une population de patients schizophrènes. *L'évolution psychiatrique*. 73:615-618.
- DES RIVIÈRES-PIGEON, Catherine, GAGNÉ, Caroline et VINCENT, Diane (2012) : *Les paradoxes de l'information sur la dépression postnatale : mères dépressives mais pimpantes*. Québec : Éditions Nota bene.
- DION, Catherine (2011) : *Stigmatisation ou démythification ? Représentations de la maladie mentale dans les principaux médias écrits francophones du Québec en 2007*. Mémoire de maîtrise. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- DORVIL, Henri, KIROUAC, Laurie et DUPUIS, Gilles (2015) : *Stigmatisation : Les troubles mentaux en milieu de travail et dans les médias de masse*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- FOUCAULT, Michel (1972) : *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris : Gallimard.
- KIPMAN, Simon, AMSELM-KIPMAN, AMÉLIE, THURIN, Monique et al. (2005) : Autisme. In : *Dictionnaire critique des termes de psychiatrie et de santé mentale*. Paris : Doin Editions.
- KIPMAN, Simon, AMSELM-KIPMAN, AMÉLIE, THURIN, Monique et al. (2005) : Hystérie. In : *Dictionnaire critique des termes de psychiatrie et de santé mentale*. Paris : Doin Editions.
- MAINGUENEAU, Dominique (2005) : L'analyse du discours et ses frontières. *Marges linguistiques*. (9):13-33.
- PARADIS, André (1992) : Ethnie et folie : visages pluriels de l'anormalité. *Santé mentale au Québec*. 17(2):13-33.
- POSTEL, Jacques (2003) : Autisme. In : *Dictionnaire de la psychiatrie*. Paris : Larousse.
- POSTEL, Jacques (2003) : Hystérie. In : *Dictionnaire de la psychiatrie*. Paris : Larousse.
- REY, Alain (2015) : Technique. In : *Le Petit Robert de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.

ROUILLARD, Carol-Ann (2016) : *Les désignations de la maladie mentale dans le discours courant : quand les non-spécialistes de la psychiatrie s'approprient les termes spécialisés*. Mémoire de maîtrise. Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières.

TURBIDE, Olivier, VINCENT, Diane et KAVANAGH, Éric (2013) : Repères méthodologiques pour l'analyse des discours sociaux. Lorsqu'un tweet devient une « affaire ». In LONDEI, Danielle, MOIRAND, Sophie, REBOUL-TOURÉ *et al.* *Dire l'évènement : langage mémoire société*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.

WHITAKER, Robert (2010) : *Anatomy of an Epidemic : Magic Bullets, Psychiatric Drugs, and the Astonishing Rise of Mental Illness in America*. New York : Broadway Books.